

# NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ETRANGERES.

CINQUIEME ANNEE REPUBLICAINE.

DUODI 2 Vendémiaire.

( Ere Vulgaire )

Vendredi 23 Septembre 1796.

*Récentement des habitans de Rome en lisant les listes faites par les commissaires français des chef-d'œuvres des arts qui doivent être enlevés de cette ville, en vertu du traité d'armistice. — Dévouement de plusieurs peuples d'Italie à rester libres et indépendans, en se mettant sous la protection de la république française. — Détails sur les mouvemens des armées. — Lettres du général en chef Buonaparte, contenant plusieurs victoires remportées sur les Autrichiens.*

Prix de l'abonnement, 9 liv. pour trois mois,  
16 liv. pour six mois, et 30 liv. pour un an.

## ESPAGNE.

De Madrid, le 11 septembre.

La reine de Portugal a nommé conseiller d'état don Diego de Noronha, son ambassadeur en cette cour: en conséquence son ambassade a cessé, & son successeur n'est pas encore désigné; cet événement ajoute à l'incertitude où l'on est ici sur les termes où en sont les deux cours ensemble, quoique bien des gens affectent de douter d'un projet de rupture entre elles.

On vient de rendre publique la grande promotion que le roi a faite dans la marine, tant d'officiers généraux que d'autres officiers de tous les grades.

Au milieu des dépenses extraordinaires de la guerre, le plan d'amortissement des dettes de l'état a été suivi avec la plus grande exactitude; il en résulte que dans le courant de cette année, il a été amorti une somme de plus de 25 millions de réaux qui a été versée dans la caisse à trois clefs, & qui va servir à rembourser une pareille somme de cédules royales mises en circulation.

Il est assez digne de remarque que parmi les sources de ce remboursement se trouve une somme de plus de 7 millions de réaux provenant tant du subside extraordinaire payé par les ecclésiastiques, que par le revenu des bénéfices auxquels S. M. n'a pas nommé, à quoi il faut ajouter 2 millions de produit de la vente du sel, 1800 mille liv. sur le droit d'exportation du numéraire, un droit sur les main-mortes, ainsi que sur les possesseurs de substitutions perpétuelles, & sur les majorats, si multipliés dans ce royaume.

On travaille avec la plus grande activité dans tous nos ports à mettre en état de tenir la mer tous les bâtimens de la marine royale. L'embargo mis sur les navires anglais & notre traité avec la république française indiquent assez que ces travaux sont indispensables.

## ITALIE.

Extrait d'une lettre particulière, écrite de Rome,  
le 26 août.

On a imprimé ici les listes des statues, bustes, tableaux, &c. dont les commissaires français ont fait choix, en vertu du traité d'armistice. A la douleur & au désespoir que témoignent les Romains en la lisant, on croiroit que c'est une liste de proscription. On a déjà encaissé plusieurs tableaux pour les envoyer en France; mais, je vous le répète, il y a tout lieu de craindre que le peuple ne s'oppose de force à leur départ. Ils sont gardés à vue. Si quelque circonstance imprévue faisoit interrompre les négociations pour une paix définitive, il n'est pas douteux que les conditions de l'armistice ne seroient pas remplies. On se flatte encore ici de quelque événement heureux: beaucoup de gens comptent aussi sur l'armée napolitaine, qui seroit en effet imposante si elle étoit aussi aguerrie que nombreuse.

Cependant la cour de Rome attend avec impatience les dépêches du ministre plénipotentiaire qu'elle a envoyé à Paris. Elle craint de ne lui avoir pas donné des pouvoirs assez étendus, mais elle a été retenue par le danger de compromettre la religion.

Quelques personnes, comme si elles n'avoient pas ici assez de sujets d'inquiétude, se mettent en peine des projets ambitieux du roi de Prusse & de quelques autres princes d'Allemagne. Elles ont peur que les trois électeurs ecclésiastiques ne soient abolis à jamais, ce qui seroit une grande perte pour la cour de Rome. On suppose en effet que le roi de Prusse, de concert avec la France, a le projet de substituer à ces trois électeurs trois nouveaux électeurs protestans, qui seroient le roi de Danemarck, le landgrave de Hesse & le prince d'Orange. On prétend que, d'après ce plan, le landgrave auroit la partie de l'électorat de Mayence, qui est sur la rive droite du Rhin & qui confine à ses états, & le prince d'Orange la partie des électors de Cologne & de Trevés de la même rive qui touchent aussi à ses domaines héréditaires.

ditaires. De cette manière, la constitution de l'empire germanique seroit conservée. Mais il pourroit avoir désormais pour chef le roi de Prusse, & on ne peut se faire ici à l'idée d'avoir un prince hérétique pour roi des Romains.

Le plan qu'on suppose paroît assez facile à exécuter. Les états protestans ont intérêt de le favoriser. Le roi d'Angleterre n'oseroit s'y opposer de crainte que l'Hanovre ne soit envahi. L'empereur résiste avec peine à la France, & ne voudroit pas s'attirer de nouveaux ennemis. La Russie seroit la seule puissance qui pourroit s'opposer à l'exécution de ce plan; mais voudra-t-elle faire la guerre au roi de Prusse, lorsque celui-ci agira de concert avec le Danemarck, & probablement avec la Suède & la Turquie, &c.

*De Modene, le 31 août.*

Depuis la réponse faite par le directoire au ministre du duc de Modene, il étoit aisé de prévoir que ce pays partageroit le sort de Milan, de Bologne & de Ferrare. La régence avoit jusqu'ici maintenu l'ancien régime dans le duché; mais il touche à sa destruction, qui a déjà lieu à Reggio, seconde ville de l'état. La régence avoit envoyé, il y a plus d'un mois, 700 hommes avec de l'artillerie pour contenir ceux qui étoient disposés à se déclarer libres & indépendans. Cette garnison étoit vue de mauvais œil par les habitans, & tous les jours il y avoit quelque querelle entre eux & les troupes. Avant hier quelques canonniers ayant maltraité des paysans qui s'étoient arrêtés pour regarder les canons, ceux-ci se défendirent; le peuple accourut à leur secours, & en un instant toute la ville fut armée. Les troupes ne trouvant pas de sûreté à rester dans Reggio, en sortirent pendant la nuit, mais *non tamhous battant*. Le matin on vit l'arbre de la liberté déjà planté sur la place & tous les habitans décorés de la cocarde tricolore: ils proclamèrent qu'ils vouloient être libres sous la protection de la république française. La nouvelle de ces événemens étant bientôt arrivée à Ferrare & à Bologne, ces deux villes envoyèrent une députation aux habitans de Reggio pour leur offrir leur secours dans le cas que quelque cabale aristocratique ou les suppôts de la tyrannie ducal voulessent s'opposer à l'exercice de leurs droits. La régence n'a ni les moyens ni la volonté de tenter une contre-révolution à Reggio: elle est occupée à soutenir l'ancien gouvernement à Modene. Mais on peut prédire, d'après les dispositions des Modenois, que ses précautions seroient inutiles, & que dans quelques jours l'état de Modene agira de concert avec Bologne & Ferrare. Voilà donc le plan de la république italique qui aura bientôt son entière exécution, s'il est vrai, comme on l'assure, que les Milanais vont tout-à-l'heure se déclarer libres & indépendans.

#### A L L E M A G N E.

*De Stuttgart, le 7 septembre.*

Les détails suivans sur les affaires d'Allemagne sont tirés de la *Gazette de Deux-Ponts*, du 10 septembre.

Le général Moreau n'a fait aucun mouvement en avant depuis le 30 août jusqu'au 4 septembre. L'affaire du 1<sup>er</sup> ne fut pas aussi importante qu'on l'avoit dit. Il paroît que M. de Naeendorff se borna à faire agir de la cavalerie contre les avant-postes du général Desaix à Geisen-

feld, gagna quelque terrain & quelques prisonniers, perdant 300 chevaux; mais comme les Français, établis à Pfaffenhofen, auroient pu lui couper la retraite, il avoit tenté de pénétrer plus avant, ce général se replia sur Neustadt & Abensberg, où il attend des renforts du Haut-Palatinat.

M. le comte de la Tour, qui commande en chef l'armée impériale en Bavière, a fait un nouveau mouvement de son centre vers sa droite, son quartier-général près Landshout.

Du côté de Munich, les Français s'étoient emparés le 2 au soir, de deux ponts sur l'Isar, aboutissant à des fauxbourgs qu'ils occupent; mais les Autrichiens les en délogèrent à coups de canon. Les lettres de Munich du 4, disent que les choses étoient encore dans la même position que le 1<sup>er</sup>. On s'attend de jour en jour à une bataille.

Il arrive continuellement de la Bohême & de la Galicie des renforts de troupes autrichiennes, dont les uns vont à l'armée de Parchiduc & les autres à celle du comte de la Tour.

Les canons que les Français avoient transportés à Forchem & de Nuremberg, & qui étoient chargés dans des bateaux sur le Mein, sont tombés au pouvoir des Autrichiens près de Schweinfarth.

On compte plus de douze bourgs ou villages qui ont été incendiés par les Français dans l'évêché de Bamberg; c'est aussi dans ce pays que les paysans les ont le plus maltraités dans leur retraite. Grand nombre de ceux-ci se sont joints aux troupes autrichiennes, & ont fait payer cher à l'armée française les énormes contributions que son gouvernement a imposées aux pays occupés par elle.

M. d'Ingelstroem, ministre de Suède, destiné pour Vienne, mais qui s'étoit arrêtée à Ratisbonne, a quitté cette ville pour se rendre à Stockholm.

#### A N G L E T E R R E.

*De Londres, le 13 septembre.*

Nous publions sans aucun commentaire, les réflexions suivantes, traduites du *Morning-Herald* de ce jour.

« Il a été vérifié par les ordres émanés des différens magistrats de la Grande-Bretagne, qu'il y a maintenant en Angleterre, en Ecosse & en Irlande, plus de douze mille individus qui se donnent le titre d'*émigrés*, sans compter environ cinq mille ecclésiastiques français.

« En supposant que 14 mille seulement de ces étrangers reçoivent du gouvernement un chelin par jour, cela monteroit à 255,500 liv. sterling (près de 6 millions de France), & si on ajoute à cette somme, ce qu'on accorde aux malheureux princes, généraux, amiraux, évêques & magistrats de la même classe, on peut assurer que ces étrangers coûtent à la nation plus de trois cents mille livres sterling (près de 7 millions de France).

« Comme cet argent est levé sur la nation, personne ne peut nier que tout Anglais n'ait le droit incontestable de demander si la majorité de ces étrangers est digne de la protection, des secours & de l'hospitalité dont ils jouissent jusqu'ici & dont ils jouissent encore.

« Quoique plusieurs individus aient eu lieu de se plaindre des procédés atroces de quelques Français à qui ils avoient accordé cette hospitalité qui a toujours caractérisé la nation anglaise, cependant dans un cas comme

celui-ci les griefs particuliers sont moins sensibles lorsque l'intérêt public est compromis. Les loix existantes ont toute la force nécessaire pour punir le scélérat qui a cherché à deshonorer la famille dans laquelle il avoit trouvé une tendresse vraiment paternelle & la généreuse mais imprudente confiance de l'amitié ».

« Il est reconnu que très-peu de français reçoivent des secours pécuniaires de France : les loix portées sous Robespierre, & non encore révoquées, punissent de mort toute personne résidant dans le territoire de la république qui fait passer de l'argent ou d'autres secours aux émigrés. Il est évident que les réfugiés français n'ont en Angleterre aucune ressource à présent pour subsister que ce qu'ils reçoivent de la nation ou des particuliers. Comment se fait-il donc que nos théâtres, nos lieux publics, nos cafés, nos promenades, soient chaque jour remplis de français qui, par leur maintien, leur parure, leurs dépenses de toute espèce ne paroissent manquer de rien ? Un honnête & industrieux commerçant a de la peine à subsister d'un travail journalier & pénible, tandis qu'un français logé dans un appartement élégant, voit la meilleure compagnie, & dépense dans un seul repas l'argent qui lui est donné pour son entretien pendant une semaine, &c. ».

## F R A N C E.

### A R M É E D' I T A L I E.

Au quartier-général de Cismona, le 21 fructidor, an 4.

*Extrait d'une lettre du général en chef Buonaparte.*

Je vous ai rendu compte du combat de Serraval, de la bataille de Roveredo; j'ai à vous rendre compte du passage des gorges de la Brenta.

Le 21 au matin, l'infanterie légère, faisant l'avant-garde du général Augereau, commandée par le général Lanus, recontra l'ennemi retranché dans le village de Priemolan, la gauche appuyée à la Brenta & la droite à des montagnes à pic. Le général Augereau fait sur-le-champ ses dispositions; le village est emporté.

Mais l'ennemi se rallie dans le petit fort de Cavivo, qui barroit le chemin, & au milieu duquel il falloit passer : après une résistance assez vive, l'ennemi évacue ce poste. Un régiment de dragons, soutenu par un détachement de chasseurs, se met à sa poursuite, atteint le tête de la colonne, qui, par ce moyen, se trouve toute prisonnière.

Nous avons pris 10 pièces de canon, 15 caissons, 8 drapeaux, & fait 4000 prisonniers.

*Signé, BUONAPARTE.*

Au quartier-général de Bossano, le 25 fructidor, an 4.

Je vous ai rendu compte de la marche de l'armée d'Italie sur Trente & du passage des gorges de la Brenta. Cette marche rapide & inattendue de vingt lieues en deux jours, a déconcerté entièrement l'ennemi, qui avoit calculé que nous nous rendrions droit sur Inspruc, & avoit, en conséquence, envoyé une colonne sur Vérone pour menacer cette place & nous faire craindre pour nos derrières. Wurmser vouloit nous couper, & il l'étoit lui-même.

Le 22, à deux heures du matin, nous nous mîmes en marche; arrivés au débouché des gorges, près le village de Salagna, nous rencontrâmes l'ennemi. Le général Au-

gereau se porta avec sa division sur la gauche & envoya à la droite la 4<sup>e</sup>. demi-brigade; j'y fis passer également toute la division du général Massena : il étoit à peine sept heures du matin, & le combat avoit commencé. Forts de leur bonne position, & encouragés par la présence de leurs généraux, les ennemis tinrent quelque tems; mais grâces à l'impétuosité de nos soldats, à la bravoure de la 5<sup>e</sup>. demi-brigade légère & de la 4<sup>e</sup>. demi-brigade de ligne, l'ennemi fut par-tout mis en déroute. Le général Murat envoya des détachemens de cavalerie à la poursuite de l'ennemi.

Nous marchâmes aussi-tôt sur Bassano; Wurmser & son quartier-général y étoient encore; le général Augereau y entroit par la gauche, au pas de charge, dans le tems que le général Massena y entra par la droite à la tête de la 4<sup>e</sup>. demi-brigade, dont une partie à la course & une partie en colonnes serrées, fonce sur les pièces qui défendent le pont de la Brenta, enlève ces pièces, passe le pont & pénètre dans la ville, malgré les efforts des bataillons de grenadiers, élite de l'armée autrichienne, chargés de protéger la retraite du quartier-général.

Nous avons dans cette journée fait 5000 prisonniers, 35 pièces de canon toutes attelées avec leurs caissons, deux équipages de pont de trente-deux bateaux tout attelés, plus de 200 fourgons également tout attelés, portant une partie des bagages de l'armée; nous avons pris cinq drapeaux : le chef de brigade Lannes en a pris deux de sa main. Le général Wurmser & le trésor de l'armée n'ont été manqués que d'un instant.

Le général Verdier, le général Saint-Hilaire, le chef de bataillon de la 4<sup>e</sup>. demi-brigade Frere, qui a été blessé; les citoyens Cassan & Gros, capitaine des grenadiers de la même demi-brigade; le citoyen Stock, capitaine de la 5<sup>e</sup>. demi-brigade d'infanterie légère; le citoyen Pelard, carabinier de la 5<sup>e</sup>. demi-brigade, (ce brave homme traversa trois pelotons ennemis, & arrêta l'officier général qui les commandoit; il a lui seul tué treize hommes), se sont couverts de gloire.

Nous sommes dans ce moment à la poursuite d'une division de 8 mille hommes, que Wurmser avoit fait marcher sur Vicence, & qui est le seul reste de cette armée formidable qui menaçoit, il y a un mois, de nous enlever l'Italie. En six jours nous avons livré deux batailles & quatre combats; nous avons pris à l'ennemi 21 drapeaux; nous lui avons fait 16 mille prisonniers, parmi lesquels plusieurs généraux : le reste a été tué, blessé ou éparpillé. Nous avons dans les six jours, toujours nous battant dans des gorges inexpugnables, fait plus de 45 lieues, pris 70 pièces de canons avec leurs caissons, leurs attelages, une grande partie du grand parc de l'armée, & des magasins considérables répandus sur toute la ligne que nous avons parcourue.

*De Paris, le 1<sup>er</sup>. vendémiaire.*

Les hommes sont dans le nouveau monde ce qu'ils sont dans l'ancien; & il arrive dans nos colonies ce qui est arrivé dans nos départemens. Le choix des hommes qui ont été revêtus du pouvoir & de l'autorité, a par-tout déterminé le degré d'agitation & de trouble, d'ordre & de tranquillité qu'on y a vu régner. Envoyer des hommes de parti pour commander dans un pays déchiré par les partis, c'est armer les passions, appeler les vengeances, préparer ou attiser la guerre civile. Cette ré-

l'Action peut s'appliquer à l'état actuel de Saint-Domingue. Nous avons publié quelques détails relatifs à la destitution du général Rochambeau. En voici d'autres que nous croyons utiles à connaître ; ils sont fidèlement transcrits d'une lettre adressée à un membre du conseil des cinq-cents, & dont l'original est entre nos mains.

« J'ai appris ici, comme vous me le marquez, que Desfourneaux avoit été envoyé dans l'Ouest & le Sud, mais, ce que vous ne me dites pas, qu'il en avoit été renvoyé. Les habitans de l'Ouest & du Sud n'ont pas oublié l'affreuse scène du 17 mars 1793 au Port-au-Prince, dont Desfourneaux étoit un des principaux acteurs. Si ce qu'on m'a dit est vrai, les interrogatoires que Montrun subira à Bayonne, éclaireront vraisemblablement le gouvernement sur la personne de Desfourneaux. Je ne serai jamais le partisan d'hommes qui sacrifient à leur ambition & à leur passion les intérêts de la patrie ; plus de cent personnes ont péri dans cette affaire, parce que Desfourneaux a voulu commander en chef ; & il en est résulté que la plus grande partie des habitans se sont enfuis chez les Anglais, qui en ont fait des soldats qui ont conquis le Port-au-Prince. Le Sud, qui s'est toujours conservé intact, & qui n'a pas dévié de la ligne du patriotisme, grâce à l'habileté & à la douceur de caractère du général qui y a commandé depuis le commencement de la révolution, va toucher à sa perte, si les agens du directoire s'opiniâtrent à donner à ce département un général connu par des actions si reprochables. Serons-nous donc toujours en bute aux passions des hommes, & faut-il que le malheur nous poursuive aussi cruellement, que le conflit de pouvoirs nous conduise insensiblement à nous ensevelir sous des cendres ? L'incendie du Cap, le massacre du Port-au-Prince, sont cependant des époques trop funestes à la France entière pour n'être pas mémorables. Ah ! bientôt sans doute, le gouvernement mieux instruit des causes de nos maux, y portera remède & promptement. Pourquoi ne pas continuer dans leurs fonctions, jusqu'à la pacification générale, des chefs qui ont mérité les éloges des autorités constituées en France, qui ont gagné l'affection & l'estime des citoyens tant de fois trompés, abusés » ? &c.

La galiote *le Hanasidal*, chargée de laine & autres marchandises pour Londres, a été prise & envoyée à Mindus par le corsaire *l'Amphibie*, armé à Brest par le citoyen Deville.

La felouque *la Portune*, du port de seize tonneaux, commandée par Jean Ormano de Bonifacio, a enlevé un brigantin napolitain nommé *le Guide de Tobie*, chargé de draps, toiles, étoffes de laine, acier, lin, tabac, &c. & l'a conduit à Tripoli de Barbarie. Le pacha a paru émerveillé qu'un aussi petit bâtiment eût fait une telle capture.

Le corsaire *le Coureur*, de Marseille, capitaine Allegre, a pris sur les côtes de la Sicile & conduit aussi à Tripoli de Barbarie, le brigantin anglais *l'Isis*, chargé de 500 salmes de blé pour Londres.

Le cutter anglais *l'Isabelle*, allant de Corse à Gibraltar avec des salaisons, a été amené à Cèuta par le corsaire *le Hasard*, capitaine Sansot.

*Le Colon*, corsaire de Nantes, capitaine Villy, a fait entrer à Saint-Lucar les quatre prises suivantes.

*Le Silvan*, de Hull, chargé de draperie.

*L'Anne*, capitaine Becker, même cargaison.

*L'Amélie*, allant d'Angleterre à Opporto avec draperie & fayance.

Un bateau portugais.

Les corsaires *la Foudroyante*, capitaine Sessy, & *la Fortunée*, capitaine Deluca, corse, ont amené à Cadix,

Un brigantin portugais, nommé *la Sainte-Anne*, venant de Gibraltar avec un chargement de blé pour Lisbonne.

Une goëlette de la même nation, chargée de bœufs pour Villa-Real.

*La Fortunée* a fait une autre prise nommée *la Notre-Dame de Secours*, sortie de Londres avec une cargaison de draperie.

Un croiseur français a pris & envoyé à la Caroline Nord, *la Betty-Catheart*, capitaine Gillespec, & *l'Aaron*, capitaine Blackham, expédiés de la Jamaïque pour Londres.

## CORPS LÉGISLATIF.

### CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen MURARE.

Suite de la séance du 5<sup>e</sup>. jour complémentaire.

On reprend la discussion sur la résolution relative à la contestation élevée entre quatre communes du département du Haut-Rhin & la république comme représentant le duc Maximilien de Deux-Ponts.

Cirot (de l'Ain) soutient que cette résolution est conforme au principe qui ne permet pas au pouvoir législatif de s'immiscer dans les actes du pouvoir judiciaire.

Le conseil approuve cette résolution.

Saligny propose d'approuver la nouvelle résolution résolution relative au paiement des réquisitions.

Lacombe trouve cette résolution injuste, en ce qu'elle n'assure le paiement de ceux qui ont satisfait à des réquisitions depuis le 1<sup>er</sup>. brumaire dernier. Ceux qui s'y sont soumis précédemment à cet égard lui paroissent mériter la même justice ; leurs créances sont également légitimes. Cette résolution est vicieuse d'ailleurs en ce qu'elle ordonne une dépense sans en présenter l'aperçu. Ces créances pourront être reçues en paiement des contributions arriérées. Pourquoi favoriser ainsi ceux qui ont tardé à acquitter leurs dettes envers l'état, au détriment de ceux qui se sont empressés de remplir ce devoir ?

Cornillau partage cette opinion. Il observe qu'en effet la plupart des réquisitionnaires sont débiteurs envers la république de sommes plus considérables que celles qu'elle leur doit.

Dupont pense qu'à compter de l'an 4, qui s'appelle la première année républicaine en activité, le gouvernement doit suivre les principes la plus exacte équité. Les contributions vont être payées en numéraire, les réquisitions, toutes les dettes nationales, doivent l'être également. Il vote pour la résolution.

Lecoctaux l'appuie sous un autre rapport ; elle n'impute le prix des réquisitions que sur les contributions arriérées ; elle ne peut atténuer les recettes de l'année courante ; elle facilite le paiement d'une dette nationale & accélère la justice que les particuliers attendent depuis long-tems.

Cretet répond aux objections que l'on a faites.

Le conseil ajourne cette discussion.

Olivier Gèrente demande qu'à l'exemple du conseil des cinq cents, celui des anciens arrête qu'il ne tiendra pas de séance demain, pendant que l'on célébrera l'anniversaire de la fondation de la république. — Cette proposition est adoptée.

SUPPLÉMENT N<sup>o</sup>. 1<sup>er</sup>.